

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Loi autonomie : débat sur le recrutement des enseignants-chercheurs

La délicate question de la carrière des chercheurs et universitaires revient ces jours-ci sur le devant de la scène. Alors que Nicolas Sarkozy devrait évoquer cet après-midi à l'université Paris-XI l'avenir des jeunes cerveaux dans un discours très attendu sur la recherche (lire également page 12), le ministère de l'Enseignement supérieur convie les syndicats d'enseignants à débattre de leur recrutement. Un décret d'application de la loi autonomie traitant de cette question doit être soumis ce matin au comité technique paritaire. Le texte, que « Les Echos » se sont procurés, précise les modalités du tout nouveau comité de sélection qui sera désormais chargé dans chaque établissement de procéder à l'embauche des enseignants-chercheurs. Ce comité, constitué pour chaque recrutement, viendra remplacer les anciennes commissions de spécialistes. Il restera composé d'enseignant-chercheurs et de chercheurs « *choisis en majorité parmi les spécialistes de la discipline* ». Mais il sera plus restreint (6 à 12 personnes au lieu d'une quarantaine), davantage ouvert aux personnalités extérieures (la moitié des membres contre un tiers auparavant) et surtout nommé par le conseil d'administration et le président, au lieu d'être élu.

La rue Descartes cherche ainsi à clarifier un recrutement souvent

opaque, aux airs de parcours du combattant – une qualification par un comité national universitaire, puis un examen par la commission de spécialiste. Elle veut surtout tenter d'endiguer le fléau du « localisme », cette pratique consistant pour les universitaires à préférer leurs disciples aux candidats extérieurs, même meilleurs. Une coutume qui alimente le mandarinat et décourage plus d'un jeune chercheur.

### Boycott du Snesup-FSU

Pour autant, la pilule ne passe pas chez le principal syndicat d'enseignants-chercheurs, le Snesup-FSU, qui boycotte aujourd'hui la réunion. « *Ce texte donne trop de pouvoir au président d'université et aux personnalités extérieures et néglige l'importance des représentants de chaque discipline* », explique Jean Fabbri, son secrétaire national. Le syndicat se dit persuadé que les inquiétudes liées à la loi autonomie sont loin d'être levées, en témoignent les 4.000 membres du personnel qui se sont joints jeudi dernier aux manifestants parisiens. Il compte faire monter la pression d'ici le 10 février, date à laquelle toutes les universités devront avoir achevé le premier acte de la réforme, la transformation de leur conseil d'administration.

LAURENCE ALBERT